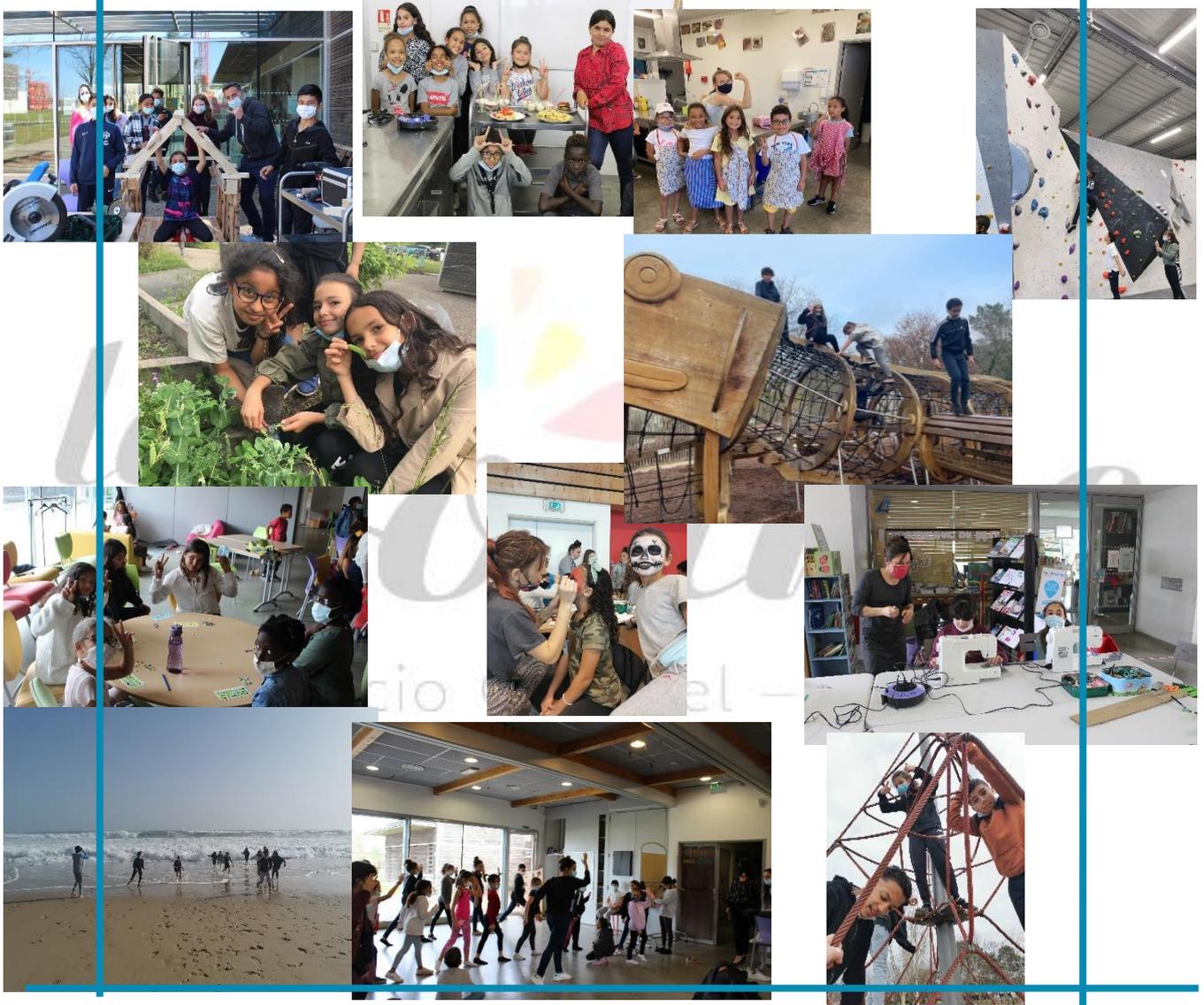


PROJET PEDAGOGIQUE

DE L'ALSH enfants



SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES

1	PRESENTATION DE LA SOURCE.....	2
1.1	Contexte géographique.....	2
1.2	L'Environnement.....	2
1.3	Le centre	3
2	SITUATION ACTUELLE	4
2.1	Missions et valeurs de la structure	4
2.2	Les intentions éducatives et pédagogiques de l'ALSH	5
2.3	Le public accueilli	6
3	FONCTIONNEMENT.....	7
3.1	L'équipe pédagogique.....	7
3.2	Le role de l'équipe d'animation	7
3.3	Le handicap, PAI et régime alimentaire.....	8
3.4	Répartition des temps respectifs de temps d'activités et de repos.....	8
3.5	Les séjours.....	9
4	EVALUATIONS.....	10

la Source
Centre Socio Culturel – Le Haillan

1 PRESENTATION DE LA SOURCE

1.1 CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Située à une dizaine de kilomètres de Bordeaux, la commune du Haillan garde aujourd'hui une image de « petite ville » à taille humaine chère aux habitants (son territoire couvre 9,3 km² de superficie ce qui représente moins de 2% du territoire de la CUB). Pour autant dotée d'une forte dynamique démographique en lien avec sa position en limite de la première et de la seconde ceinture (à la lisière extérieure de la rocade), elle est portée par la dynamique de la péri urbanisation métropolitaine.

Elle est la **2^{ème} commune la plus peuplée des cinq communes composant le quadrant Nord-Ouest, lequel regroupe les communes de la seconde couronne dans la direction N-O.**

Elle est aussi l'une des plus dense, avec **1 190 habitants au km²**. Cette densité proche de la moyenne des communes de l'agglomération hors Bordeaux (1 016 hab./km²) est néanmoins représentative des communes de la première couronne.

La croissance démographique et urbaine du Haillan contribue aux objectifs à 2030 de la métropole d'être millionnaire : perspective de **15 000 habitants à l'horizon 2030**

L'ensemble de la commune est bien desservi par les transports en commun ce qui permet au plus grand nombre d'être relativement mobile. Les projets prévoient la création d'un Bus à Haut Niveau de Service entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc. La desserte du Tram au Nord de la commune (ligne D, à Jallepont), avec parc-relais, vient compléter le tram A (le Haillan- Rostand)

Les enfants fréquentant l'ALSH y viennent pour la plupart à pied car résidant à proximité. Les plus éloignés viennent accompagnés en voiture par leur famille, peu d'entre eux utilisent les transports en commun.

Les animateurs vont chercher les enfants à l'école pendant les périodes scolaires pour le CLAS

Pour les déplacements hors de la structure, nous avons accès :

- Aux transports en commun de la métropole Bordelaise (Bus, TRAM) ;
- Aux véhicules communaux (bus 9 places, bus 16 places) ;
- Location d'un bus 9 places pendant la période estivale.

1.2 L'ENVIRONNEMENT

Le centre socio culturel se situe à proximité d'une Résidence d'habitat social comportant 342 logements. Bien que son territoire d'intervention s'étende à l'ensemble de la commune et que nous tendons à atteindre une vraie mixité sociale, l'implantation de la structure au pied de la résidence facilite la présence des enfants qui y résident.

Le quartier Edmond Rostand recense un nombre de familles monoparentales et isolées assez important et le niveau de ressources de la population y est faible.

De nombreuses familles Haillanaises ne peuvent que difficilement avoir accès à des activités extra-scolaires, partir en vacances... Les enfants et jeunes repérés n'ont pas les moyens, ni même le réflexe de rechercher à accéder à des loisirs culturels, sportifs, activités touristiques, ... Pour nombre de familles économiquement en difficulté, les priorités sont ailleurs. Nous remarquons également un manque d'autonomie et d'ouverture chez la majorité d'entre eux qui entraîne des freins à la mobilisation individuelle sur des projets de loisirs, de vacances, ...

Le centre se trouve à proximité de l'école primaire de la Luzerne qui accueille 319 élémentaires et 179 maternelles pour 1056 élèves scolarisés en 2021/2022 sur la commune du Haillan.

L'ALSH bénéficie de l'ensemble des infrastructures de la commune du Haillan. Une Bibliothèque municipale, une cyber base, l'Entrepôt (service culturel, cinéma et salle de spectacle), le city stade de la Résidence Edmond Rostand, les gymnases municipaux, les cours de tennis, la plaine sportive, le skate parc.

La proximité du gymnase Georges Ricart en fait l'équipement de référence pour les activités sportives ou toutes activités nécessitant un espace couvert.

Au-delà du Haillan, de nombreuses sorties sont réalisées à l'échelle de la Métropole pour profiter des parcs, musées et autres activités proposées sur les autres communes. De nombreux déplacements sont réalisés en transport en commun ainsi qu'en minibus.

Notre localisation nous permet de profiter de l'océan, du bassin ainsi que des lacs de Lacanau et Carcan lors de sorties aquatiques.

1.3 LE CENTRE

Le centre est un lieu multiusage, nous apprenons donc aux enfants que l'espace ne leur est pas uniquement dédié et que leur utilisation doit en tenir compte.

Nous partageons avec l'ensemble des activités :

- une cuisine pédagogique totalement aménagée avec deux plans de travail
- une grande salle d'activités avec des cloisons amovibles permettant de la scinder au quotidien en 2 ou 3 espaces distincts. La configuration de base est conçue pour laisser une moitié de salle au 6-11 ans et une autre aux 11 ans et plus. Pour autant l'absence des uns permet aux autres une utilisation totale.
 - o La salle dédiée aux enfants est équipée d'un coin lecture et d'un coin jeux (lego, kalpa,...). Le mobilier est adapté à leur taille
- une salle informatique
- une salle multifonction : détente, lecture et atelier
- un accueil suffisamment vaste pour y accueillir exceptionnellement des ateliers

Nous partageons le bâtiment avec une Ludothèque municipale où nous pouvons nous rendre et y emprunter des jeux.

Le centre donne directement sur la plaine de la Luzerne qui est, par conséquent, l'équivalent de notre domaine extérieur. Ce vaste espace non grillagé induit une attention permanente des animateurs et une vigilance des enfants. En fond de plaine se trouve depuis 2021 une aire de jeux pour les 6-12 ans avec une tyrolienne.

Centre Socio Culturel – Le Haillan

2 SITUATION ACTUELLE

2.1 MISSIONS ET VALEURS DE LA STRUCTURE

Le fonctionnement de la structure et les activités proposées répondent à un besoin socioculturel tant au niveau des enfants accueillis que des familles de ces derniers. En effet l'ALSH est inclus dans un projet plus global, qui équivaut à un projet éducatif, il s'agit du projet social du Centre Socio Culturel. La Source est un lieu ressource(s), d'écoute, d'échanges et de co-construction, ouvert à tous les habitants et partenaires du Haillan, dans un esprit bienveillant et convivial, qui favorise :

- Les solidarités,
- L'ouverture aux autres, les liens sociaux, dans le respect des différences,
- L'implication et l'investissement des personnes,
- L'émergence et l'accompagnement de projets collectifs et d'initiatives d'habitants, la construction de projets communs et complémentaires.

:

Le projet social réalisé tous les 4 ans, tient compte d'un diagnostic mené avec les habitants (adultes, enfants et jeunes) et les partenaires recensant envies et besoins. Le projet social en cours de création en 2022 s'articule autour de 3 grands axes

La diversité des individus au service du vivre ensemble

- Promouvoir la diversité comme force du collectif
 - Valoriser les savoirs être et savoirs faire de chacun
- Accueillir et valoriser les singularités
 - Se sentir appartenir à un groupe (être reconnu)
- Soutenir les publics dans leurs besoins quotidiens
 - Accueillir, écouter, accompagner dans le processus de résolution
 - Apporter une attention particulière aux plus fragiles

Le collectif comme vecteur de transformation

- Favoriser la mixité pour lutter contre les discriminations (sociale, intergénérationnelle, culturelle et interculturelle, mixité homme-femme, ...)
 - Apprendre à se connaître pour mieux vivre ensemble
 - Développer les solidarités et favoriser l'entraide
 - Transmettre et recevoir (compétences et savoirs)
 - Favoriser les logiques de proximité
- Faciliter l'engagement et l'implication des personnes
 - Développer le faire avec à tous les niveaux,
 - Permettre l'expérimentation

Agir dans la proximité et au-delà

- Permettre à chacun d'être acteur et citoyen
 - Être acteur(rice) du Centre Socio-Culturel (individuellement et collectivement),
 - Expérimenter de nouvelles formes d'organisation
- Accompagner les dynamiques d'intérêt général
 - Soutenir les initiatives d'habitants
 - Développer les sensibilisations, actions projets citoyennes et d'ouverture au monde

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement est une action à part entière du projet social du Centre Socioculturel. Son projet éducatif s'inscrit donc dans les orientations du projet social et s'appuie sur les valeurs portées par ce dernier, à savoir :



Humanité, Bienveillance, Écoute, Convivialité,
Partage, Échanges, Respect, Tolérance,
Civisme

2.2 LES INTENTIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES DE L'ALSH

L'équipe d'animation souhaite accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et proposer un accompagnement éducatif de qualité aux enfants et aux familles.

- Favoriser l'acquisition de l'autonomie en leur faisant devenir acteurs de leurs loisirs
- Responsabiliser les enfants en leur permettant de construire des projets collectifs
- Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer régulièrement une activité culturelle, sportive ou artistique diversifiée, essentielle à leur développement physique et psychique.
- Favoriser des temps d'échanges et de collaboration entre enfants pour favoriser leur sociabilisation et l'apprentissage du vivre ensemble
- Sensibiliser les enfants aux questions de citoyenneté et leur permettre de connaître leur environnement direct
- Accueillir, accompagner et orienter les parents autour de temps formels et informels permettant des échanges sur des questions de parentalité, de scolarité, de santé, de relation parents enfants
- Solliciter et impliquer les familles dans les projets de loisirs des enfants
- Associer les bénévoles d'autres activités du centre au projet des enfants en fonction de leurs compétences et centres d'intérêt

Le centre est un lieu de découvertes et d'échanges, où l'on crée des liens et on apprend à vivre ensemble. La proximité des différents groupes d'enfants, de jeunes, d'adultes et d'activités variés, nécessitent de tenir compte de chacun pour favoriser une cohabitation harmonieuse.

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe accompagne les enfants dans la proposition tout au long de l'année de projets et d'animations sur des thématiques relevant de l'environnement, de la culture, du sport et des arts, de la citoyenneté...et des projets en partenariat avec d'autres structure (l'EPHAD, l'Entrepôt...).

L'équipe fait des bilans de chaque période, en équipe, avec les enfants et les familles tout au long de l'année scolaire.

2.3 LE PUBLIC ACCUEILLI

L'ALSH est ouvert à tous les enfants. Une attention est particulièrement portée aux familles les plus en difficultés. La diversité des publics accueillis favorise une mixité sociale naturelle.

La pluridisciplinarité de l'équipe permet d'avoir une approche holistique des familles. En effet, l'accompagnement des adultes et des familles par la CESF et la référente parentalité (psychologue), ainsi que des jeunes avec l'accueil ado et des habitants en général à travers les divers projets ; permet aux professionnels de mieux connaître les enfants par leur contexte familial, leur cadre de vie, leur parcours scolaire, leur relations amicales, ...

Un ALSH intégré à un Centre socio culturel permet de développer un suivi régulier des enfants, un lien étroit aux familles et d'accompagner le développement des enfants mais aussi de pouvoir alerter quand des comportements nous interpellent. Nous collaborons avec les familles pour accompagner l'enfant, le jeune mais aussi la famille en entier si nécessaire.

Nous sommes complémentaires à l'ALSH de la commune qui accueille les familles sur l'ensemble des périodes péri et extrascolaire sans limites de places d'accueil



3 FONCTIONNEMENT

Il accueille en moyenne 28 enfants de 6 à 11 selon les modalités suivantes :

- Les mercredis, les petites vacances et vacances estivales : accueil à la demi-journée.
- Occasionnellement accueil des enfants à la journée (Sorties, stages, mini-séjours, soirées).

On peut tout de même noter une souplesse de la structure, les enfants ont la possibilité, notamment en période scolaire, d'avoir accès à des horaires adaptés afin de concilier l'accueil à l'ALSH et leurs activités extra-scolaires.

3.1 L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe d'animation se compose d'animateurs diplômés et en cours de formation.

Composition de l'équipe général du Centre :

- Une Directrice du Centre Socioculturel : Audrey VILLAESCUSA. Diplômée d'un DUT carrière social, Master en Aménagement du territoire
- Un directeur de l'ALSH : Nicolas BLANCHARD. Diplômé d'un DEJEPS.
- Les animateurs enfance :
 - Florine BILLARD, référente de la tranche d'âge 6/8 ans et diplômée d'un BPJEPS LTP.
 - Papa Ousmane SECK, référent de la tranche d'âge 9/12 ans et diplômé d'un BAFA.
 - Maryline PROUET, diplômée d'un BAFD, qui vient en renfort périscolaire sur le groupe des 6/8 ans
 - Nelly PASCALE, diplômée d'un BAFA qui vient en renfort extrascolaire sur le groupe des 6/8 ans

Le nombre de personnel varie en fonction de l'effectif des enfants et répond aux normes d'encadrement. L'année peut être ponctuée par la présence de stagiaires de différentes formations (ex : DUT, BPJEPS, BAFA, stage de 3^{ème}).

3.2 LE ROLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Par ses attitudes, sa tenue, ses réflexions, son comportement, il donne à l'enfant une représentation du monde des grands. Cette image doit lui donner envie de grandir. Tous les enfants ne sont pas au même stade d'autonomie et l'animateur portera son attention à tous les petits problèmes (aller au toilette, lavage des mains, intégration de l'enfant dans le groupe, accueil...).

L'équipe mène régulièrement des échanges et des réflexions autour de sujets pédagogiques et problématiques rencontrés dans le quotidien professionnel. Elle est accompagnée en cela par une psychologue spécialiste de la parentalité.

Son rôle est alors de :

- ✓ Mettre en œuvre le projet pédagogique
- ✓ Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des jeunes par notamment une présence continue.
- ✓ Mettre en place et animer des activités en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants
- ✓ Participer à l'organisation de la vie collective du centre et y impliquer les enfants
- ✓ Assurer les relations avec les parents.
- ✓ Utiliser un outil organisationnel (classeur d'inscriptions, listes de présences, fiches d'évaluations).
- ✓ Assurer un équilibre alimentaire lors du goûter.
- ✓ Travailler en équipe.
- ✓ Favoriser l'ouverture au territoire et aux autres adultes

Les points de vigilance à avoir concernant particulièrement :

Leur langage, la manière dont ils interagissent entre eux et avec les adultes qui fréquentent le centre

L'alimentation, le fait qu'ils apportent des sucreries et autres, qui ne sont pas liés à des régimes alimentaires ou autre complément nécessaire

L'utilisation du téléphone portable interdite pour les enfants en primaire

3.3 LE HANDICAP, PAI ET REGIME ALIMENTAIRE.

L'accueil d'enfants présentant un handicap se fait sur la structure avec une préparation en amont des équipes afin de faciliter l'intégration de ces enfants au sein des groupes. Elle prépare ainsi les parents et les enfants de sorte à réunir les conditions propices (pour eux, pour les animateurs et pour les autres enfants). Cette intégration est également réfléchiée en termes de sécurité émotionnelle et psychologique de l'enfant et du groupe. Nous ne mettons personne en échec d'intégration. Un « animateur renfort » vient compléter l'équipe suivant les besoins.

Nous travaillons avec la structure Récréamix qui accompagne les familles dans leur accès aux loisirs, ainsi que l'adaptation de la structure.

Certains enfants, pour des raisons médicales, ont un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

Du fait que nous offrons le goûter aux enfants, il est important pour nous de faire attention à leur contrainte alimentaire (allergies...) que nous pouvons trouver dans leurs fiches sanitaires, remplies préalablement avec les parents en début d'année. Ils peuvent donc apporter les repas (souvent pour les plus âgés lors des soirées jeunes).

3.4 REPARTITION DES TEMPS RESPECTIFS DE TEMPS D'ACTIVITES ET DE REPOS

Nous pensons que le temps libre des enfants, est un temps privilégié qui leur permet de vivre des projets collectifs de toutes natures, qui les préparent à affronter la vie, leur permet de s'exprimer, d'utiliser leur potentiel, d'acquérir de nouvelles compétences, de faire des découvertes, de choisir, de décider et de devenir citoyen.

Une journée structurée, respectueuse des rythmes individuels, leur permettra de se préparer dans le temps, l'espace et dans les relations interpersonnelles. La construction de ces repères favorisera l'acquisition d'une plus grande autonomie.

➤ Arrivée échelonnée des enfants de 13h30 à 14h.

Le temps d'accueil est un moment de liaison important entre le milieu familial et /ou l'école que l'enfant vient de quitter et l'arrivée à l'ALSH. Il convient donc de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité affective de l'enfant.

Ce temps doit permettre à chaque enfant d'arriver et de se sentir à l'aise et ce à son rythme.

L'objectif est de permettre à chacun de s'exprimer en fonction de ses envies, humeurs en offrant un espace adapté : Salle de lecture, jeux de société, salle spécifique aux plus jeunes avec des jeux d'imitation, salle de jeux collectifs, terrasse plein air.

Accueillir les enfants c'est aussi accueillir leurs parents. Il est important qu'ils aient leur place et qu'ils puissent s'en saisir. Nous prenons soin de communiquer avec chaque famille et d'amener toute l'information nécessaire.

Les animateurs se répartissent et proposent des activités :

- Dans la salle de jeux collectifs. Il accueille les enfants, les parents, répond à leurs questions, note les informations et effectue le pointage des présences. Il accompagne les enfants qui jouent.
- Dans la salle convivialité (grande salle d'animation). Il accueille les enfants, leur propose une activité calme, les installe si besoin ou les accompagne.
- Sur la terrasse afin d'assurer la surveillance extérieure et l'accompagnement des enfants.

➤ Temps d'activités de 14h30 à 16h30.

Ce temps est principalement consacré à l'activité de l'enfant. En fonction de la tranche d'âge il est plus ou moins rythmé et fragmenté. Des temps de pause sont proposés en fonction du rythme des enfants.

Il ne s'agit pas d'occuper les enfants mais de favoriser des temps d'activités riches, variés et ludiques permettant la construction de repères, la maîtrise de l'environnement, la vie de groupe...

Chaque tranche d'âge est sous la responsabilité d'un animateur référent qui élabore et propose le contenu des activités. Il a la charge du choix et de la préparation du matériel, des locaux, ...

Les temps d'activités répondent à des besoins différents : leur organisation et leur contenu sont différents et sont adaptés aux différents temps de la journée et en fonction du rythme des enfants, de la période de la journée, de la période de l'année... Il est important que l'animateur soit vigilant quant aux indicateurs de lassitude (surexcitation, nervosité, hyper sensibilité, ...).

➤ **Le Goûter de 16h30 à 17h.**

Ce temps marque la fin de l'activité programmée. Il permet un retour au calme. Nous favorisons les échanges et essayons d'amener les enfants à évaluer l'activité proposée, à faire des propositions. L'animateur répartit les tâches entre les enfants, favorise la communication entre eux, tend à amener un bon comportement de la part de chaque enfant, et favorise l'autonomie de chacun.

➤ **Départ échelonné des enfants de 16h30 à 18h.**

Ce temps permet d'aborder la transition entre la journée à l'ALSH et le retour en famille. Tout comme l'accueil de début d'après-midi des jeux libres sont proposés et nous favorisons la communication avec les familles et les encourageons à discuter et dialoguer.

3.5 LES SEJOURS

L'équipe organise, a minima tous les étés, des séjours allant de 2 à 4 nuits dans le département ou les départements limitrophes.

Le projet du séjour est réalisé avec les enfants qui fréquentent l'ALSH à l'année de sorte à les amener à se projeter et imaginer cela comme des « vacances qu'ils organisent ».

La destination ainsi que les activités réalisées doivent ensuite rester au plus près de leurs attentes. Le programme tient compte de plusieurs facteurs :

- Localisation du camping ou hébergement en dur
- Les modalités de restauration (pension complète ou demi-pension)
- Activités nautiques, de plein air et/ou de montagne
- L'alternance entre activités calmes et dynamiques

Une fois programmé les animateurs rencontrent les parents des enfants inscrits pour leur expliquer les détails du séjour et les règles de fonctionnement qu'ils souhaitent appliquer. Les parents et les enfants ont donc le même niveau d'information et s'engagent à respecter le cadre proposé (utilisation du téléphone, alimentation, éloignement, ...).

4 EVALUATIONS.

L'équipe d'animation aura la capacité d'évaluer le projet au travers de ces différents critères :

L'activité :

- Qualités des conditions faites aux jeux : prise en compte de l'activité ludique et de la détente.
- Prise en compte des différentes dominantes d'activités durant une période donnée.
- Les notions fondamentales d'hygiène, de santé et de repos.
- L'utilisation de l'environnement local.
- La prise en compte du potentiel local.
- La possibilité pour les enfants de jouer entre eux sans être interrompus par les adultes.
- L'organisation des activités de leur propre initiative.
- La prise en compte par le personnel de la notion de groupe d'enfants et de projets d'enfants.

Les aspects relationnels :

- La qualification des animateurs et des personnes ressources intervenant dans les activités de l'ALSH.
- La stabilité du personnel.
- La prise en compte par le personnel d'animation, des demandes des enfants.
- La prise en compte de la diversité culturelle dans le langage des attitudes, des activités.
- L'ambiance de travail.
- La formation du personnel d'animation.
- La disponibilité du personnel face aux sollicitations des enfants.

Les parents :

- Les moyens mis en œuvre pour recueillir leur avis.
- La disponibilité de la structure à accueillir les parents.
- Les possibilités d'échanger avec le personnel d'animation, de direction sur les comportements des enfants.
- L'information des parents sur les activités et leurs raisons d'être.
- La possibilité pour les parents d'assister aux temps conviviaux et aux activités de la structure.
- La participation des parents dans l'élaboration des programmes d'activités.

L'équipement :

- La sécurité.
- L'esthétique.
- L'accessibilité générale aux enfants.
- L'adaptation des aménagements intérieurs et extérieurs aux besoins.
- La qualité générale de l'alimentation.
- L'existence d'espaces à disposition des parents.
- L'existence d'un espace d'affichage pour l'information des enfants, des familles et du personnel.